



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS

*Salle du Consistoire
Samedi 15 novembre 2008*

*Messieurs les cardinaux,
Vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,
Chers frères et sœurs,*

Je suis heureux de vous rencontrer tous aujourd'hui, membres et consultants du Conseil pontifical pour les laïcs, réunis en assemblée plénière. Je salue le cardinal Stanislaw Rylko et Mgr Josef Clemens, président et secrétaire du dicastère et avec eux tous les autres prélats présents. Je souhaite une bienvenue particulière aux fidèles provenant de diverses expériences apostoliques et de divers milieux sociaux et culturels. Le thème choisi par votre assemblée, "A vingt ans de Christifideles laici: mémoire, développement, nouveaux défis et devoirs", nous introduit directement dans le service que votre dicastère est appelé à offrir à l'Eglise pour le bien des fidèles laïcs du monde entier.

L'exhortation apostolique Christifideles laici, qualifiée de *magna charta* du laïcat catholique de notre temps, est le fruit mûr des réflexions et des échanges d'expériences et de propositions de la vii assemblée générale ordinaire du synode des évêques, qui eut lieu au mois d'octobre 1987 sur le thème: "Vocation et mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde". Il s'agit d'une révision organique des enseignements du Concile Vatican ii à propos des laïcs, - leur dignité de baptisés, leur vocation à la sainteté, leur appartenance à la communion ecclésiale, leur participation à la l'édification de la communauté chrétienne et à la mission de l'Eglise, leur témoignage dans tous les milieux sociaux et leur engagement au service de la personne en vue de la croissance intégrale et pour le bien commun de la société -, thèmes surtout présents dans les Constitutions Lumen gentium et Gaudium et spes, tout comme également dans le Décret Apostolicam

actuositatem.

Tout en reprenant les enseignements du Concile, l'exhortation *Christifideles laici* aiguille le discernement, l'approfondissement et l'orientation de l'engagement laïc dans l'Eglise face aux changements sociaux de ces dernières années. Dans de nombreuses Eglises particulières la participation des laïcs s'est développée grâce aux conseils pastoraux, diocésains et paroissiaux, se révélant très bénéfique parce qu'animée par un véritable *sensus ecclesiae*. La profonde conscience de la dimension charismatique de l'Eglise a conduit à apprécier et à valoriser aussi bien les charismes les plus simples que dispense la providence de Dieu aux personnes, que ceux qui engendrent une grande fécondité spirituelle, éducative et missionnaire. Ce n'est pas par hasard que le document reconnaît et encourage la "nouvelle saison d'association des fidèles laïcs" signe de la "richesse et de la variété des ressources de l'Esprit Saint, dans le tissu ecclésial" (n. 29), indiquant ces "critères d'ecclésialité" (n. 30) qui sont nécessaires, d'une part au discernement des pasteurs et de l'autre, à la croissance de la vie des associations de fidèles, des mouvements ecclésiaux et des nouvelles communautés. A ce propos, je souhaite remercier de manière particulière le Conseil pontifical pour les laïcs pour le travail accompli au cours des dernières décennies dans l'accueil, l'accompagnement, le discernement, la reconnaissance et l'encouragement de ces réalités ecclésiales, en favorisant l'approfondissement de leur identité catholique, les aidant à s'insérer plus pleinement dans la grande tradition et dans le tissu vivant de l'Eglise, et en soutenant leur développement missionnaire.

Parler du laïcat catholique signifie se référer à d'innombrables personnes baptisées, engagées dans de très nombreuses et différentes situations pour grandir comme disciples et témoins du Seigneur, et redécouvrir et faire l'expérience de la beauté de la vérité et de la joie d'être chrétiens. La situation culturelle et sociale actuelle rend encore plus urgente cette action apostolique pour partager à pleines mains le trésor de grâce et de sainteté, de charité, de doctrine, de culture, d'œuvres, dont est composé le cours de la tradition catholique. Les nouvelles générations ne sont pas seulement les destinataires préférentiels de cette transmission et de ce partage, mais aussi les sujets qui attendent dans leurs cœurs des propositions de vérité et de bonheur pour pouvoir rendre un témoignage chrétien, comme cela est déjà arrivé de manière formidable. J'en ai été, moi aussi, à nouveau le témoin à Sydney, au cours de la récente Journée mondiale de la jeunesse. C'est la raison pour laquelle j'encourage le Conseil pontifical pour les laïcs à poursuivre l'œuvre de ce providentiel pèlerinage mondial des jeunes au nom du Christ, et à se prodiguer, partout, à la promotion d'une authentique éducation et pastorale des jeunes.

Je connais aussi votre engagement au sujet de questions d'importance particulière, comme celles de la dignité et de la participation des femmes dans la vie de l'Eglise et de la société. J'ai déjà eu l'occasion d'apprécier le congrès que vous avez organisé pour le vingtième anniversaire de la promulgation de la Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*, sur le thème "Femme et homme, *l'humanum* dans son entier". L'homme et la femme, égaux en dignité, sont appelés à s'enrichir réciproquement en communion et collaboration, non seulement dans le mariage et dans la famille,

mais aussi dans la société dans toutes ses dimensions. Des femmes chrétiennes, on attend la conscience et le courage d'affronter des tâches exigeantes, pour lesquelles toutefois il ne leur manque pas le soutien d'une propension particulière à la sainteté, un sens très aigu dans le discernement des courants culturels de notre temps, et la passion particulière dans le soin pour l'humain qui les caractérise. On ne dira jamais assez combien l'Eglise reconnaît, apprécie et valorise la participation des femmes à sa mission de service à la diffusion de l'Evangile.

Permettez-moi, chers amis, une dernière réflexion concernant la tendance séculière qui est caractéristique des fidèles laïcs. Le monde, dans le tissu de la vie familiale, professionnelle, sociale, est le lieu théologique, le domaine et le moyen de réalisation de leur vocation et de leur mission (cf. *Christifideles laici*, 15-17). Tout contexte, toute circonstance et toute activité où l'on s'attend à ce que puisse resplendir l'unité entre la foi et la vie est confié à la responsabilité des fidèles laïcs, mus par le désir de transmettre le don de la rencontre avec le Christ et la certitude de la dignité de la personne humaine. Il leur revient de prendre en charge le témoignage de la charité en particulier pour ceux qui sont les plus pauvres, qui souffrent et sont dans le besoin, ainsi que d'assumer tous les engagements chrétiens visant à édifier des conditions de justice et de paix toujours plus grandes dans la coexistence humaine, afin d'ouvrir de nouvelles frontières à l'Evangile! Je demande donc au Conseil pontifical pour les laïcs de suivre avec une profonde attention pastorale la formation, le témoignage et la collaboration des fidèles laïcs dans les situations les plus diverses où sont en jeu la qualité authentique de la vie dans la société. De manière particulière, je réaffirme la nécessité et l'urgence de la formation évangélique et de l'accompagnement pastoral d'une nouvelle génération de catholiques engagés dans la politique qui soient cohérents avec la foi qu'ils professent, qui aient de la rigueur morale, la capacité de jugement culturel, la compétence professionnelle et la passion du service pour le bien commun.

Le travail dans la grande vigne du Seigneur a besoin de *christifideles laici* qui, comme la Très Sainte Vierge, disent et vivent le *fiat* au dessein de Dieu dans leur vie. Dans cette perspective, je vous remercie donc de votre précieuse contribution à une si noble cause et je vous donne de tout cœur, ainsi qu'à vos proches, ma Bénédiction apostolique.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana